

VOLKRANGE - BEUVANGE - METZANGE - GARCHE - KOEKING - OEUSTRANGE - VEYMERANGE - ELANGE



18ÈME ÉDITION DE LA FAMEUSE FÊTE DE LA GROMPERPAANGECH DES 26 ET 27 AVRIL 2008

EDITO

Voici maintenant trois mois que le nouveau conseil municipal de Thionville est élu. Ses membres se sont mis au travail, et ont déjà mis en avant quelques propositions malgré un budget en peau de chagrin.

L'adjoint en charge des villages et ses conseillers municipaux délégués aux villages et villages-quartiers ont examiné de plus près les besoins de chaque village et village-quartier. Le Républicain Lorrain s'en est fait l'écho, et tous les habitants ont pu constater que les personnes chargées d'apporter un renouveau dans les villages sont au travail.

Nous avons fait le tour village par village avec les responsables des services techniques et nous avons réalisé un catalogue des premiers besoins à satisfaire. Il nous faudra dans un deuxième temps - en collaboration avec les habitants de nos villages -

terminer ce planning pour que tous ces travaux puissent être menés à bien. Ce planning sera réalisé à l'occasion de nos réunions de quartier qui verront la création de comités de quartiers ou comité des sages. Ces comités établiront un ordre de priorités pour mener à bien toutes ces réalisations.

Actuellement environ 150 demandes sont à l'étude dans les services techniques. Les plus significatives sont signalées ci-après :

- 25 d'entre elles soulèvent des problèmes de sécurité routière ou sécurité des personnes.
- 16 se rapportent à des traitements des sols dédiés aux piétons.
- 11 concernent des interventions et des améliorations de la qualité des espaces fleuris ou espaces paysagers.

- 8 demandes portent sur la requalification de cœurs de villages et certaines rues spécifiques.

- 5 quartiers sur 8 demandent la dissimulation des réseaux aériens.

- Le haut débit est sollicité sur plusieurs quartiers.

- Les services et commerces de proximité ont été demandés à Oustrange, Garche et Volkrange-Beuvange-Metzange.

- Et quelques autres demandes.

Quelques chiffres :

Pour enterrer les réseaux aériens. Prix au mètre linéaire environ 1000 euros le mètre.

Nombre de kilomètres de réseau aérien à enterrer : environ 20 kilomètres uniquement dans les villages et villages-quartiers. (Soit environ 20 millions d'euros).

LES DEMANDES LES PLUS SIGNIFICATIVES À L'ÉTUDE PAR LES SERVICES TECHNIQUES

VOLKRANGE

- Arrêter les nuisances de la décharge privée.
- Etude en cours pour la création d'un commerce de proximité.
- Diminution de la hauteur du mur du château à 1,40 mètre de haut pour mettre en valeur le château.
- Réfection de la place Saint Jean-Baptiste et de la montée vers l'Eglise (ruelle du Court Chemin).
- Limitation de la vitesse et marquage au sol de places de stationnement rue des Futaies.
- Réalisation d'un trottoir Boucle des Castors
- Reprise de certaines voiries.
- Réfection complète de la Boucle de la Ferme
- Centre culturel Saint-Michel. Réfection complète des abords et création d'une salle permettant le rangement du matériel.

DECHARGES ET DEPÔTS SAUVAGES, BRÛLAGES

Tout dépôt ou décharge sauvage d'ordures ou de détritiques de quelle que nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Ces dispositions s'appliquent tant sur le domaine public que sur le domaine privé. Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Des autorisations exceptionnelles de brûlage des déchets végétaux pourront être accordées au cas par cas.

Cf. arrêté réglementant la présentation et la collecte des résidus urbains

METZANGE

- Création d'une aire de stationnement à côté du terrain de football et d'un terrain de pétanque avec un abri.
- Extension des vestiaires de l'US Volkrange.
- Elagage des peupliers le long du ruisseau et curage de la Metzange.
- Trouver un accord avec les agriculteurs pour le ramassage du fumier.
- Réfection de l'allée des platanes et mise en sens unique.
- Création d'un abri bus.
- Réfection de l'amphithéâtre dans le parc du Château

BEUVANGE

- Marquage de places de stationnement à cheval sur la chaussée et sur le trottoir pour permettre aux piétons de pouvoir marcher sur le trottoir.
- Embellissement autour de la Chapelle (réfection de la chaussée, fleurissement)
- Reprises de différentes voiries.
- Divers travaux à réaliser sur le ruisseau de Metzange.



KOEKING

- Eclairage du CD et de la piste cyclable



- Création d'une aire de jeu pour les petits.
- Création de passages surélevés rue Basse
- Création d'une salle de réunion dans l'ancienne salle de classe (ouverture d'une 2^{ème} porte).
- Création d'un Colombarium au cimetière de Koeking-Husange.

OEUTRANGE

- Construction de trottoirs rue du 70^{ème} RA
- Allée des Sources : réfection complète de cette rue.
- Extension de l'éclairage public aux entrées de Village
- Réinstallation de l'abri-bus Place Saint-Luc
- Création de deux salles communales dans les deux classes désaffectées. (une pour le club du 3^{ème} âge, la seconde servant à l'association Anim'Oeutrange et à différentes autres activités.)



- Reprise des locaux vacants par l'OPHLM en vue de la réalisation de logements.
- Création d'un commerce de proximité (étude en cours)
- Reprise de voiries.

GARCHE

- Création de places de stationnement.



- Agrandissement des vestiaires de l'ES Garche.
- Pose d'une grille tout le long du mur bordant le cimetière et le terrain de football.
- Pose de plusieurs ralentisseurs (route de Caranusca, rue de Meilbourg, sentier des Rogations).
- Reprise de voiries.
- Curage de La Kiessel.
- Curage du Nachtweigraben.
- Réfection de l'aire de jeux de la Croix de Pierre et création d'autres jeux.

La sablière de Garche-Koeking arrêtera son activité fin Février 2009. Avant de partir elle devra tout remettre en ordre, elle créera des espaces verts et des plantations d'arbres etc.

ELANGE

- Remise en état de l'ancienne école pour en faire au RDC une salle de réunion permettant à l'adjoint en charge des villages et à un secrétaire de mairie de tenir des permanences.
- Embellissement de la place de la Chapelle par la création d'un espace fleuri, d'une aire de jeux pour enfants, d'un boulodrome, et par la pose de bancs.
- Création d'un abri-bus à côté de la Chapelle.

VEYMERANGE

- Reprise de la voirie aux Hameaux du Colombier, suite à son incorporation au réseau routier.
- Pose de ralentisseurs aux points dangereux.



- Création d'un rond point rue Saint-Martin, route du Buchel.
- Déplacement de l'arrêt de bus dangereux à côté des Grands Chênes
- Curage et création de chemins piétonniers le long des ruisseaux de La Veymerange et de la Metzange.

CECI N'EST QU'UN PREMIER CATALOGUE DES TRAVAUX À RÉALISER. LES RÉUNIONS DE QUARTIER AFFINERONT LES DEMANDES DES HABITANTS.

A l'occasion de nos différentes permanences nous avons été agréablement surpris de l'intérêt que vous portez à la vie municipale. Vous êtes nombreux à venir à nos permanences pour nous parler des différentes améliorations à apporter dans nos villages. Ce catalogue de demandes a été réalisé avec votre collaboration. Vos visites nous encouragent à poursuivre dans cette voie du dialogue et de l'écoute.



Depuis l'arrivée de la T.N.T. à Thionville le 31 octobre 2007, des zones dites "blanches" (non couvertes par la T.N.T.) ont été révélées, en particulier à Veymerange et Elange. En conséquence, la Ville a reçu de nombreux courriers électroniques et appels téléphoniques de plusieurs habitants qui, à ce jour,

ne reçoivent toujours pas la T.N.T. Elue depuis le 16 mars 2008 la nouvelle municipalité a pris connaissance de ce dossier et a constaté les problèmes et entendu les interpellations des habitants. Suite à ce constat, des contacts ont été pris auprès de TDF pour envisager rapidement des solutions

techniques à ce problème. Un diagnostic est actuellement mené. La nouvelle équipe municipale est mobilisée afin de résoudre la question de la TNT dans les zones blanches de ces villages quartiers.

RAPPEL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE.

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins, de quelle que nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures 30 et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Cf. arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

PERMANENCES MUNICIPALES

Permanences des conseillers municipaux délégués et de l'adjoint aux villages :



Josy-Anne OESTREICHER

KOEKING : le mardi de 17h00 à 18h00 ancienne salle de classe

GARCHE : le mardi de 18h00 à 19h00 mairie de Garche

Téléphone : 06 77 12 23 03

Courriel : oestreicher.daniel@neuf.fr



Nathalie SWOL

OEUTRANGE : le mardi de 18h00 à 19h00 mairie d'Oeustrange

Téléphone : 06 86 60 08 12

Courriel : nathalie.swol@gmail.com



Giocondo CAVALIERE

VOLKRANGE : le jeudi de 17h00 à 18h00 mairie de Volkrange

Téléphone : 06 34 42 00 19

Nota : Giocondo fait les postes il lui arrive de ne pas être présent certains jeudis.



François COMBE

VEYMERANGE : le jeudi de 17h00 à 18h00 aux Grands Chênes

(En attendant que la nouvelle salle municipale soit opérationnelle)

ELANGE : le jeudi de 18h00 à 19h00 bâtiment préfabriqué à côté

salle judo

Téléphone : 06 78 34 89 39

Courriel : francois.combe@neuf.fr